

 Rue du Champ de Courses 76370 ROUXMESNIL-BOUTEILLES	<b>COMMUNE DE ROUXMESNIL-BOUTEILLES</b> <b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL</b> <b>CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DÉCEMBRE 2025</b>
--	--

Date de convocation : 09/12/2025

Date d'affichage : 09/12/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le quinze décembre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle des Saulniers, en séance publique, sous la présidence de M. Jean-Claude GROUT, Maire.

**Etaient présents :** Pascal LEGOIS, Marie-Laure DELAHAYE, Ronald SAHUT, Anne-Marie ARTUR, Martine BUISSON, Alain RASSET, Priscille CLEMENT, Gilbert BAUDER, Pascal CAILLY, Alain NOEL, Florence COSSARD

**Etaient Absents :** Véronica TROGLIA a donné pouvoir à Jean-Claude GROUT  
 Jonathan DESGROSILLES a donné pouvoir à Anne-Marie ARTUR  
 Alain DEHAIS a donné pouvoir à Pascal Cailly  
 Armelle POIRIER a donné pouvoir à Marie-Laure DELAHAYE  
 Stéphanie LEVILLAIN a donné pouvoir à Alain RASSET  
 Dominique CATEL, excusée

Mr Alain RASSET a été élu Secrétaire.

Le procès-verbal de la dernière réunion est approuvé à l'unanimité.

Nombre de membres	<u>OBJET :</u>
En exercice	18
Présents	12
Pouvoirs	5
Votants	17

**MOTION POUR L'OUVERTURE D'UNE CLASSE DE SECONDE « METIER DU BOIS » ET LA DEFENSE DE LA FILIERE SCIERIE AU LYCEE DES METIERS DU BOIS ET DE L'ECO-CONSTRUCTION D'ENVERMEU**

Le lycée des Métiers du bois et de l'Éco-construction d'Envermeu, proche de Dieppe, accueille des élèves de toute la région dieppoise et au-delà.

Il présente l'originalité d'être un établissement mixte mettant en œuvre des formations agricoles et des formations professionnelles de l'Éducation nationale. À ce titre, il est le seul établissement public en France à proposer des parcours de formation complets dans la filière forêt-bois au sein d'un même campus : une formation « filière Forêt » (sylviculture, gestion et exploitation forestière) ; une formation « filière Scierie » (métiers de la première transformation du bois, tels que sciage/rabotage, gestion de parc à grumes et approvisionnements) et une formation « filière Construction bois » (métiers de la seconde transformation du bois, tels que la réalisation de charpentes et la conduite de projet).

Cet établissement est né historiquement des besoins du secteur de la scierie, une activité très présente sur notre bassin et dans l'ensemble de la Région. On compte en effet une soixantaine de scieries en

Normandie, région qui se classe au 6<sup>e</sup> rang dans notre pays pour l'emploi salarié dans la filière interprofessionnelle du bois. Cette activité est dynamique comme l'illustrent les projets industriels de certains de ses acteurs, à l'image de celui qui est conduit actuellement sur le site de la scierie des Grandes Ventes qui va ouvrir une nouvelle ligne de production. Mais elle est, comme d'autres secteurs industriels, confrontée à des difficultés de recrutement, alors même que le besoin de main-d'œuvre pour assurer le renouvellement des générations est avéré. Une enquête récente de l'interprofession Fibois fait ainsi état d'un besoin de 100 nouveaux scieurs dans les cinq prochaines années à l'échelle des huit entreprises normandes de sciage qui ont répondu au questionnaire.

Aujourd'hui, les élèves issus de la filière scierie du Lycée du Bois d'Envermeu n'ont pas de mal à s'insérer dans la vie professionnelle à l'issue de leur parcours lycéen. Le paradoxe est que cette filière peine à attirer les jeunes ; une difficulté accrue par la refonte en 2021 des familles de métiers - issue de la réforme Blanquer - qui a entraîné la disparition de la classe de seconde « Métiers du Bois ». Cette mention offrait aux jeunes une porte d'entrée large en formation initiale vers les métiers du bois au pluriel et générât une cohorte plus large pour la spécialisation scierie à partir de la classe de première jusqu'au baccalauréat professionnel.

Par ailleurs, le lycée d'Envermeu est fragilisé depuis plusieurs années dans sa capacité à valoriser et à promouvoir son offre de formation par l'absence de stabilité dans sa direction. Le proviseur est depuis de nombreux mois absent pour des raisons de santé, et non remplacé.

Pour autant, la direction de NaturaPôle à Yvetot, qui chapeaute le lycée des Métiers du bois et de l'Éco-construction d'Envermeu au même titre que quatre autres établissements, est déterminée à relancer l'attractivité de la filière scierie considérant l'importance des besoins dans ce domaine. Elle a sollicité pour cela, à titre dérogatoire – une dérogation qui a pu être accordée dans d'autres Académies – l'ouverture d'une classe de Seconde « Métiers du bois » qui serait articulée avec le remplacement du baccalauréat existant filière scierie en formation initiale, par un baccalauréat professionnel en apprentissage.

Le Ministère de l'Agriculture, de l'Agro-Alimentaire et de la Souveraineté alimentaire, dont la Ministre Annie Genevard a été saisie par le Président de Dieppe-Maritime et le directeur général de la scierie Lefèvre des Grandes-Ventes et président des scieries normandes, appuie officiellement cette demande auprès du Ministre de l'Éducation nationale.

**Toutes les conditions favorables au retour de cette classe de Seconde tronc commun « Métiers du Bois » sont réunies** ; d'autant que le lycée dispose comme support à l'apprentissage, d'un atelier pédagogique scierie unique en France, qui répond à toutes les références de formation attendues par les entreprises, aux exigences de sécurité et de certification (PEFC et marque CE) et qui est régulièrement entretenu.

Ainsi au cours des 5 dernières années, pour assurer le maintien au bon niveau de ce plateau technique, la Région Normandie y a investi 1,110 M€ (désamiantage de la toiture, réhabilitation du bureau, création d'un showroom, vestiaire, réhabilitation du bâtiment avec aires de stockage, changement du cyclone (dispositif d'élimination des sciures) et du système d'aspiration, équipement led, peinture, isolation...). L'atelier emploie deux salariés à temps plein, il transforme un volume de bois de 1100 m<sup>3</sup> à l'année et son résultat financier est à l'équilibre avec un chiffre d'affaires avoisinant les 350 000 €.

De nombreuses démarches et mobilisations ont été entreprises par les enseignants du lycée, soutenus par les représentants de la profession et des élus du territoire depuis un mois pour convaincre la Région Normandie et le Rectorat de Normandie, à l'heure où s'écrit la prochaine carte des formations, **de créer les conditions du maintien de cette filière en autorisant l'ouverture pour la prochaine rentrée d'une classe de seconde mention « Métiers du bois ».**

Le Président de Dieppe-Maritime et Joël Lefèvre, au titre de sa responsabilité de représentant des scieries normandes, ont saisi la Région, l'autorité académique et le ministère de l'Agriculture. La directrice de NaturaPôle multiplie les initiatives pour obtenir cette dérogation, plusieurs manifestations ont été organisées au lycée, à l'initiative des enseignants, soutenues par les présidents d'intercommunalités et des maires du territoire.

Les professionnels se mobilisent et mobilisent leur interprofession Fibois pour engager des démarches de promotion et de renforcement de l'attractivité de la filière auprès des jeunes.

- Attachée aux équilibres territoriaux et aux outils d'une ruralité vivante ;
- Attachée à la diversité des activités économiques sur le territoire et ce faisant à la diversité de l'offre de formation dans la proximité pour les jeunes de notre territoire ;
- Consciente des besoins de la filière bois, localement et régionalement, attestée par le besoin de main-d'œuvre pour les cinq prochaines années, évalué par l'interprofession à - a minima - 100 emplois de scieurs en Normandie ;
- Consciente du caractère unique pour le grand quart nord-ouest de la France de la formation et des outils pédagogiques scierie que propose le lycée des Métiers du bois et de l'Éco-construction d'Envermeu ;
- Considérant les investissements considérables réalisés ces cinq dernières années par la Région Normandie pour maintenir les capacités du plateau technique du lycée des Métiers du bois et de l'Éco-construction d'Envermeu ;
- Considérant le fait que des jeunes de Dieppe-Maritime sont élèves du lycée des Métiers du bois et de l'Éco-construction d'Envermeu, que des moins jeunes y ont été formés ;

#### **Notre Conseil Municipal :**

- Prolonge et amplifie son soutien aux enseignants, personnels et élèves du lycée des Métiers du bois et de l'Éco-construction d'Envermeu et à la direction de NaturaPôle à Yvetot qui demandent l'ouverture pour 2026 d'une classe de Seconde « Métiers du Bois » comme préalable à la relance nécessaire de l'attractivité de cette filière auprès des jeunes ;
- Demande en conséquence à la Rectrice de Normandie d'accorder la dérogation nécessaire à l'ouverture de cette seconde mention « Métiers du Bois » ;
- Prend acte de l'engagement de la filière en lien avec le lycée des Métiers du bois et de l'Éco-construction d'Envermeu de renforcer les actions de promotion de cette filière ;
- Prend acte du soutien déclaré de la Ministre de l'Agriculture, de l'Agro-Alimentaire et de la Souveraineté alimentaire, Mme Annie Genevard, à l'ouverture d'une classe de seconde « Métiers du Bois » au lycée d'Envermeu qui serait articulée avec le remplacement du baccalauréat existant filière scierie en formation initiale, par un baccalauréat professionnel en apprentissage ;
- Demande à la Région Normandie et au Rectorat de Normandie de maintenir cette filière dans la prochaine carte des formations pour permettre de mener à bien ces projets de relance de la filière scierie.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- D'adopter cette motion dans l'intérêt de notre territoire et de ses habitants.

Cette délibération est transmise au Représentant de l'Etat.



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217605450-20251215-74-25-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/12/2025  
Publication : 19/12/2025